

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2021

ACCÉLÉRER L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE - (N° 4143)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 200

présenté par
Mme Rixain

ARTICLE 5 TER

À la fin, substituer aux mots :

« d'enseignement »,

les mots :

« de formation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision et de coordination avec les dispositions communes du code de l'éducation.